

Référentiel de formation

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Spécialité : Educateur sportif

Mention : Activités Physiques pour Tous

Introduction

Le diplôme BPJEPS est un diplôme d'Etat de niveau IV permettant de travailler à temps complet, contre rémunération, dans le monde de l'encadrement sportif.

Durée de la Formation : 602 heures en Organisme de Formation, 500 heures minimum en structure de stage (alternance, apprentissage, convention)

Public visé :

Tout type de public souhaitant se former aux métiers d'éducateur(rice)s sportif(ve)s

Prérequis :

- Être âgé de 18 ans à la date de validation du diplôme (avoir 16 ans révolu)
- Être titulaire du PSC1 ou équivalent
- Avoir validé les Test d'Exigences Préalables (TEP)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement sportif
- L'engagement associatif ou professionnel est un élément non-négligeable

Objectifs de l'action de formation :

La formation BPJEPS a pour but de développer des compétences des futurs éducateurs pour encadrer tous les publics dans le champ des activités physiques pour tous.

Le BPJEPS permet :

- Concevoir et animer des séances d'activités physiques ou sportives pour tous
- Initier à une activité un pratiquant débutant
- Maîtriser et faire découvrir plusieurs activités sportives de loisirs
- Organiser un projet d'animation en lien avec les besoins et l'écosystème de la structure

Contenu de la formation :

- Intégrer une démarche de formation
- Exploiter l'environnement professionnel
- Mettre en œuvre un projet
- Prendre en compte les publics
- Conduire une action d'animation

Les moyens d'encadrement :

Les formateurs sont tous des formateurs expérimentés dans l'encadrement en dans la formation sur le champ des APS.

Moyens pédagogiques utilisés :

- Mises en situation
- Enquêtes

- Autoévaluation et co-évaluation
- Recherches individuelles, travail personnel
- Apports théoriques
- Travaux en sous-groupe
- Travaux individuels
- Exposés
- Echanges
- Visites de structures
- Rencontres avec des professionnels
- Interventions de représentants institutionnels
- Rencontres avec des bénévoles, des salariés, des représentants de structure
- Simulations d'entretien professionnel

Accueil des personnes en situation de handicap :

Accueil personnalisé après contact et étude avec l'organisme de formation

Moyens techniques utilisés :

Salles de cours, vidéo-projecteur, supports visuels, papiers (brochures), matériels pédagogiques

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats :

Déroulement :

- 86 jours : 602 heures en organisme de formation (7h/jour)
- Horaires de formation : 9h – 17h (sous réserve de modifications)
- En présentiel

Moyens d'évaluation des compétences acquises :

- Restitutions des travaux de groupe et individuel
- Mise en place de séances pédagogiques
- participation à des journées avec publics divers
- Etude de cas liés à l'accueil des publics
- Préparation aux oraux et aux écrits de certifications

Epreuves de certification :

- Rédaction et soutenance d'un dossier pour valider les UC 1 et 2
- Rédaction d'un cycle d'apprentissage, animation d'1 séance du cycle suivi d'1 entretien pour valider l'UC 3 (évaluation en structure)
- Conduite d'1 séance d'animation suivi d'1 entretien pour valider l'UC 4 (évaluation en OF)

Chaque UC fait l'objet d'un rattrapage.

A noter : Les UC peuvent être validées séparément (les UC 1, 2, 3 et 4 sont dissociées). Un maximum de 5 ans est possible afin de valider la totalité des UC et donc le diplôme BPJEPS

Bloc de compétences

Intégrer une démarche de formation	
Objectifs pédagogiques	• EC de connaître l'environnement globale de la formation • EC de s'intégrer dans une démarche de formation
Éléments de contenu	- Le règlement / l'alternance - Les différentes démarches pédagogiques utilisées - La dynamique de groupe la cohésion - Les modalités de formation - Les modalités de certifications - Les textes de référence
Volume horaire	14h

Exploiter l'environnement professionnel	
Objectifs pédagogiques	• EC de prendre en compte l'environnement professionnel • EC de prendre en compte les aspects réglementaires • EC de contribuer au fonctionnement d'une structure • EC de concrétiser son projet professionnel
Éléments de contenu	- L'organisation du sport en France - Les différents plans nationaux (citoyenneté, développement durable, laïcité) - Les différentes CCNS - Les prérogatives et obligations de l'éducateur(rice) sportif(ve) - La fiche de poste - L'identité personnelle et professionnelle - Les techniques de recherche d'emploi - Le CV et la lettre de motivation - L'entretien d'embauche - Le développement du réseau professionnel
Volume horaire	77 heures

Mettre en œuvre un projet d'animation

Objectifs pédagogiques	• EC de maîtriser la méthodologie de projet • EC de conduire un projet d'action d'animation • EC d'évaluer un projet d'action d'animation
Éléments de contenu	- Les bases méthodologiques de la gestion de projet - L'analyse de la structure - Le diagnostic - La planification - La réalisation - L'évaluation - La communication - L'accompagnement à la réalisation du projet - La posture professionnelle - La connaissance des outils de gestion
Volume horaire	84 heures

Prendre en compte les publics

Objectifs pédagogiques	• EC de s'approprier les caractéristiques des publics • EC de maîtriser les connaissances scientifiques • EC d'adapter une action en fonction du public accueilli
Éléments de contenu	- L'anatomie (ostéologie, myologie, arthrologie, Traumatologie) - La physiologie (les différents systèmes, les propriétés du muscle, les différents types de contractions, les filières énergétiques) - Les différents types de publics - Les caractéristiques générales et spécifiques des publics - Les attentes, besoins et motivations des publics - La connaissances des publics spécifiques (handicap, santé) - Les différentes démarches pédagogiques
Volume horaire	84 heures

Conduire une action d'animation	
Objectifs pédagogiques	• EC de concevoir une action d'animation dans le champs des Activités Physiques pour Tous • EC de conduire une action d'animation • EC d'évaluer une action d'animation • Maîtriser les connaissances et techniques des activités • Maîtriser les règlements des activités • EC d'adopter une posture professionnelle • EC de maîtriser les 3 grandes familles d'activités (Activités Jeux Sportifs, Activités d'entretien corporel, Activités en Espace naturel)
Éléments de contenu	- La séance pédagogique - Le cycle de séance et la planification - La trame de variance (variables) - Les remédiations - L'évaluation - Les fondamentaux des activités - La transversalité des activités - La réglementation propres et spécifiques aux activités - La maîtrise technique et la pratique des différentes activités - La gestion de la sécurité - La conduite d'un groupe de pratiquants - La communication en gestion de groupe *Contenus sur les 3 familles d'activités
Volume horaire	308 heures